



Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation

des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des  
Vallées du Fleuve Sénégal  
et de la Falémé

BANQUE OUEST AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT



S A E D - BP : 74 Saint-Louis

## Appel d'Offres Ouvert N° 2025/06

### Travaux de réalisation de points d'eau et de latrines dans le cadre du PREPIV.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien « LE SOLEIL », du 27 Décembre 2024.
2. La SAED a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer le *Projet de Réhabilitation et d'Extension des Périmètres Irrigués Villageois de Podor (PREPIV/PODOR)* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de réalisation de points d'eau et de latrines dans le cadre du PREPIV pour des délais d'exécution de cinq (05) mois pour lot 1 et trois (03) mois pour le lot 2. Toute offre présentant une durée d'exécution supérieure à ce délai sera écartée de l'évaluation.
3. La SAED sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation de points d'eau et de latrines dans le cadre du PREPIV allotis en deux lots ainsi qu'il suit :
  - lot 1 : travaux de réalisation de châteaux d'eau, d'extension de réseaux AEP et de construction de latrines ;
  - lot 2 : travaux de réalisation d'abreuvoirs et leur raccordement au réseau AEP.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les *Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD*, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Seydou GAYE, Coordonnateur du PREPIV/PODOR, **E-mail** : [agrogaye@gmail.com](mailto:agrogaye@gmail.com) Cc [cpm.saed@gmail.com](mailto:cpm.saed@gmail.com), **Tél** : +221 33 965 12 47, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la **Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED, 1<sup>er</sup> étage, au bureau n°28 à la Direction générale, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) - BP. 74 Saint-Louis – Tél : 33 938-22-00, du lundi au jeudi de 8 h à 14 h GMT et de 15 h à 17 h GMT et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes GMT.**
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - a. fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés) du Sénégal ou un organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises ;

- b. avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à 100.000.000 FCFA pour le lot 1 et 20 000 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- c. avoir accès à des avoirs liquides ou lignes de crédit autres que l'avance de démarrage à hauteur de 90.000.000 FCFA pour le lot 1 et 25 000 000 FCFA pour le lot 2 ;
- d. avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) avec une valeur minimum de 115.000.000 FCFA et 18 000 000 FCFA (respectivement pour les lots 1 et 2) et avec des attestations de bonne fin délivrées par le maître d'ouvrage.

*Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.*

- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de la SAED, Tél : 33 938-22-00 du lundi au jeudi de 8 h à 14 h GMT et de 15 h à 17 h GMT et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes** à compter de la date de publication du présent avis, contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié établi à l'ordre de la SAED. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés. Un exemplaire du dossier peut être consulté gratuitement sur place.
- 8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de la SAED, 1<sup>er</sup> étage, au bureau n° 28 à la Direction générale, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso),** sous pli fermé, portant la mention : « Cellule de Passation des Marchés de la SAED, Appel d'Offres Ouvert n° 2025/06.- *Travaux de réalisation de points d'eau et de latrines dans le cadre du PREPIV* », au plus tard, le *30 septembre 2025* à 10h 00 mn GMT. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : Salle de conférence Sidy Moctar KEITA à la Direction Générale de la SAED, Saint-Louis, le même jour, à 10h 30mn GMT.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 1 : 3 000 000 FCFA ;**
- **lot 2 : 500 000 FCFA.**

Cette garantie doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget. Elle doit rester valable pendant vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *120 jours* à compter de la date limite de soumission. *\$*

**LE DIRECTEUR GENERAL** *N*

